

# Sainte-Anastasie sur Issole



## BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2015

N°287

### LE MOT DU MAIRE

#### Allocution cérémonie des vœux du Maire du 4 janvier 2015

Après avoir accueilli les personnalités dont Madame Josette PONS Député, Monsieur André GUIOL Conseiller Général et l'ensemble des Maires de la Communauté de Communes, je voudrais remercier tout particulièrement l'ensemble des membres du conseil municipal et le personnel communal pour leur implication et leur travail effectué depuis les dernières élections municipales. Mais avant d'aborder le bilan de cette année 2014, je rappellerai, une antique tradition qui, jusqu'au Moyen-âge, consistait à exécuter sur le champ tous les messagers porteurs de mauvaises nouvelles, sans doute pour conjurer le sort.

N'étant pas convaincu de l'efficacité de cette méthode, je m'en tiendrai toutefois à un optimisme raisonnable, espérant ainsi sauver ma peau.

Cette année 2014 a été marquée par le début de réalisation de nos engagements de mandat car il est bien entendu que ce qui a été promis sera fait, ceci en dépit d'une grave crise économique aux conséquences sociales et budgétaires évidentes.

Pour commencer et sans vouloir aller trop dans le détail, nous avons poursuivi la mise en place de points lumineux d'informations, nous avons engagé la réhabilitation du 2ème étage de l'ancienne mairie, mis en place un parcours santé au pré de la font, rénové nos deux courts de tennis, organisé les nouveaux rythmes scolaires, acheté divers terrains en nature d'espaces verts, rénové le sol de la mairie (parquet flottant) et enfin achevé notre Plan Local d'Urbanisme après un long travail de concertation durant 5 ans. Enfin ces jours-ci sera installé pour la jeunesse un skate parc place de la Gare. Nous avons aussi achevé le schéma d'approvisionnement en eau potable destiné à assurer nos ressources en eau pour les 15 prochaines années. Je ne mentionnerai encore que pour mémoire la remise à niveau du réseau d'eau potable et d'incendie ainsi que de multiples menus travaux domestiques.

*suite page 2*

**Jean-Pierre MORIN**



E-mail : [s.anastasic@wanadoo.fr](mailto:s.anastasic@wanadoo.fr) site : [www.ste-anastasic.fr](http://www.ste-anastasic.fr)



*Suite.*

Pour 2015, nous poursuivrons nos engagements augmentés de quelques besoins nouveaux aujourd'hui imprévisibles à la portée de nos possibilités financières. D'ores et déjà ce programme 2015 ébauché sera proposé au conseil municipal dans le cadre du prochain budget primitif. Il comportera des travaux de réhabilitation du 1er étage de l'ancienne mairie, l'étanchéité des toitures de la cave coopérative et de l'école maternelle, la réalisation d'un trottoir rue Notre Dame entre la rue des Vendanges et la cave coopérative et enfin, bien entendu, comme je m'y étais engagé et après un travail en commission, la mise en place d'un réseau de vidéo protection tel qu'il a été présenté au dernier conseil municipal. Ce dispositif sauf aléas administratifs imprévus sera réalisé en 2015.

Il ne s'agit là que d'une simple évaluation prévisionnelle compatible avec notre fiscalité communale actuelle. Seule hypothèse à ce jour incertaine, celle du financement des rythmes scolaires dans la mesure où ces activités aujourd'hui satisfaisantes ne bénéficieraient pas d'un financement pérenne de l'État.

En ce début d'année, je voudrais remercier tous les acteurs de notre vie communale et tout particulièrement les services de l'État, le Conseil Général, le monde associatif qui, au delà des disciplines pratiquées, constitue un véritable lien social entre chacun de nous, et enfin la gendarmerie nationale, les sapeurs pompiers et les entreprises locales.

Dans un domaine proche, je n'oublierais pas le comité communal d'action sociale qui, avec discrétion, agit pour soutenir des situations difficiles de nos concitoyens.

Maintenant, en qualité de Président de la Communauté de Communes du Val d'Issole, je voudrais vous dire combien dans un contexte difficile, nous sommes solidaires pour progresser vers un inéluctable territoire doté d'outils et de financements indispensables qui ne pourront être mobilisés, que grâce à notre volonté commune.

Aujourd'hui, chaque Maire comme chaque conseil municipal, garde une volonté intacte afin de mieux répondre à vos exigences dans des compétences qui devront, dans un proche avenir, être gérées à une échelle intercommunale pertinente. Parmi celles-ci et sans que cela soit exhaustif je citerai : le sport et la culture, l'aménagement du territoire, le développement économique, la préservation de notre environnement comme de nos terres agricoles ou encore les structures de la petite enfance. Enfin, pour aller un peu plus avant, la perspective d'organisation d'une véritable compétence du transport et de mobilité sur notre territoire, celle ci n'étant envisageable que dans le cadre de notre intégration à terme à une **Communauté d'Agglomération de la Provence Verte**.

Conscient des nombreuses difficultés que nous partageons, je reste persuadé que nous saurons vaincre celles-ci et qu'« apprenant en marchant », nous serons plus intelligents à plusieurs. La question restant posée me semble pouvoir être exprimée simplement : il ne s'agit pas enfin de savoir si nous atteindrons ces objectifs, mais plutôt d'en déterminer le calendrier sans le repartir aux calendes grecques".

C'est donc, sur cette volonté unitaire bien comprise, que j'achèverai cette courte présentation en présentant simplement à chacun de vous, tous mes vœux de bonheur et de réussite et de santé.



La Chorale Chant et Amitié





## CHRONIQUE MUNICIPALE

### Compte rendu du Conseil Municipal en date du 22 décembre 2014

Délibération n°2014/54 : Budget communal :  
décision modificative n°3

Investissement :

Opération 13 : Acquisition de matériel

2188 Autres immos corporelles	+ 8 000 €
21571 Matériel roulant	- 8 000 €
2183 Matériel de bureau et info.	+ 7 000 €
21571 Matériel roulant	- 7 000 €

Opération 51 : Travaux aménagement salle polyvalente

2188 Autres immos corporelles	+ 2 000 €
2135 Installations générales	- 2 000 €

Fonctionnement :

6122 Crédit bail mobilier :	+ 6 000 €
6232 Fêtes et cérémonies :	+ 11 000 €

022 Dépenses imprévues	- 17 000 €
------------------------	------------

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Délibération n°2014/55 : Budget eau et assainissement : décision modificative n°1

Investissement :

2815 Installation mat. et out. tech.	- 13 330.30 €
28156 Matériel spécifique d'exploit.	+ 13 205.30 €
28158 Autres	+ 125.00 €

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.



# CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) sert de relais entre le Département et le citoyen.

Il instruit les dossiers de demande d'aide sociale dite « légale » destinée à soutenir certaines catégories de la population en situation de difficultés : les bénéficiaires du RSA, les personnes âgées, les handicapés, les cas sociaux.

Il transmet ces dossiers aux organismes concernés (Conseil Général, CAF, etc...)

Notre commune va plus loin et offre des services supplémentaires destinés :

1) aux enfants

- une garderie après les heures de classe
- des activités dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires
- un centre de loisirs pendant les vacances scolaires

- une micro-crèche pour accueillir les tout-petits

2) aux jeunes âgés de 18 à 26 ans, une bourse au permis de conduire en fonction des ressources des parents et de leurs projets professionnels. Elle peut permettre après obtention du code, de financer une partie des leçons de conduite, leur proposer en relation avec la Mission Locale diverses aides à l'emploi.

3) aux personnes âgées

- portage des repas
- aides ménagères
- alarme
- repas de Noël
- plans canicule et grand froid

La commune soutient aussi, les personnes les plus démunies.

C'est donc à titre strictement confidentiel qu'elle peut attribuer une aide d'urgence (alimentaire) et les orienter si nécessaire, vers les administrations compétentes liées à leur situation.

*Eliette BERTHET, Présidente,  
Adjoint au Maire*

## REPAS DES ANCIENS

du 16 décembre 2014

Le repas de fête de fin d'année offert à nos aînés s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale.

Ce moment privilégié m'a permis de me rapprocher de vous individuellement pour mieux vous connaître.

Je salue le dévouement des membres du CCAS et du personnel communal qui a largement contribué à l'organisation de cette journée afin qu'elle se passe dans les meilleures conditions.

Bonne année à tous et à notre prochain RDV en décembre 2015.

*Eliette BERTHET, Présidente, Adjoint au Maire*





# LA VIE AU VILLAGE

## TRAVAUX DU MOIS



### Entretien :

- Ramassage et brulage feuilles mortes parking Gare
- Enlèvement alluvions chemin des Vaux
- Taille haies des écoles
- Taille des arbres parking des Ferrages, rue des Acacias, jardin d'enfants
- Plantation de frênes arboretum

### Divers :

- Préparation repas des anciens
- Préparation vœux du Maire

### Travaux :

- Fabrication et pose d'entourage containers chemin Bertrand Marin
- Fixation du panneau sentier des planètes parking des Ferrages
- Pose du panneau d'affichage lumineux rond point du cimetière
- Pose jardinière rue Général de Gaulle
- Remise en état du matériel communal (saleuse)
- Refixation d'une borne d'une jardinière rue Victor Hugo
- Pose d'un portillon Arboretum



## BOULANGERIE L'AMANDINE

### A partir du 13 janvier 2015

Votre boulanger vous informe de ses changements d'horaires au quartier Les Négadisses.

### Horaires Hiver :

Votre boulangerie sera ouverte du

**Mardi au Samedi de 7h00 à 13h00**

**Fermeture l'après-midi**

**Dimanche ouvert de 8h00 à 13h00**

L'après midi notre pain sera mis à votre disposition chez votre primeur juste à côté. Au village aucun changement.

Votre boulanger



## ANTENNE VAL D'ISSOLE

Permanence de la distribution des colis alimentaires

Tous les vendredis après-midi de 13h à 16h  
place de la poste à FORCALQUEIRET.

Pour tous nouveaux dossiers à partir de 15h muni des justificatifs de revenus, de dépenses et la lettre de liaison. Les familles inscrites recevront un colis alimentaire tous les quinze jours.

Pour tous renseignements complémentaires joindre : Mme FURTER Madeleine au 06.50.88.50.10.

## TRIBUNE LIBRE

Qu'est devenu Anastase le Bienheureux ???

Voilà quelque temps déjà qu'il n'est plus présent dans les colonnes du Bulletin Municipal et son absence est surprenante, voire inquiétante.

La disparition de sa grande amie Miquine l'a-t-elle poussée à quitter le village pour aller rejoindre le flot de ces anonymes qui hantent les rues et les trottoirs des grandes agglomérations ??

Son âge canonique l'autorisait à secouer de temps en temps les consciences, d'être acerbe dans ses commentaires sur notre époque, et surtout de renouer avec l'histoire du village.

Espérons qu'avec les beaux jours il revienne au village pour donner des leçons d'humilité et de savoir vivre ensemble.

Une habitante de la commune libre de Candy

## Artistes en herbe, suite ... !



Les élèves de l'école primaire de Ste-Anastasia poursuivent leur découverte du monde de l'art.

Après avoir pratiqué le monotype, ils ont découvert le collage et la technique de l'eau-forte.

Merci à tous les artistes, toujours prêts à transmettre leur passion et à répondre à toutes les questions de nos chers enfants.

Technique de l'eau-forte : [www.youtube.com/watch?v=oTFzs5wb-Nw](http://www.youtube.com/watch?v=oTFzs5wb-Nw)

## LES NOUVELLES INSTALLATIONS



Skate Parc place de la Gare



2ème panneau d'informations  
Entrée Ouest Village





## L'ACCESSIBILITE

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un Établissement Recevant du Public (ERP)

A compter de l'ordonnance du 25/09/2014 et avant le 27/09/2015, les établissements recevant du public ou installations ouvertes au public (IOP) ont la possibilité de se mettre en conformité avec les obligations d'accessibilité.

- Votre établissement est déjà aux normes au 31/12/2014, il vous suffit alors de compléter une attestation disponible en mairie avant le 28/02/2015.

- Votre établissement n'est pas conforme, vous devrez compléter avant le 27/09/2015, l'agenda d'accessibilité (Ad'AP), disponible en mairie. Vous aurez 3 ans pour réaliser les travaux et vous mettre en conformité.

Attention en cas de fausse déclaration vous encourez une peine d'un an de prison et 15 000 € d'amende (art. 441-7 code pénal)

Marcel LEPAGE,  
1er Adjoint, délégué Urbanisme

Vous n'êtes pas en conformité avec les normes d'accessibilité ?

Vous avez 3 ans pour réaliser les travaux d'accessibilité

**1** Si les travaux ne sont pas soumis à permis de construire ou permis d'aménager  
Procurez-vous la demande d'autorisation de travaux Cerfa n°13824\*03 en complétant la partie "Demande d'approbation d'un Ad'AP pour un ERP isolé sur une seule période"

**1** Si les travaux sont soumis à permis de construire ou permis d'aménager  
Procurez-vous le dossier spécifique permettant de vérifier la conformité de votre établissement en complétant la partie "Demande d'approbation d'un Ad'AP pour un ERP isolé sur une seule période"

**2** Renseignez le document, et notamment :

- le descriptif du bâtiment,
- la demande d'autorisation de travaux avec les éventuelles demandes de dérogation aux règles d'accessibilité,
- le phasage des travaux sur chacune des années,
- les moyens financiers mobilisés.

**3** Déposez le dossier auprès de la mairie d'implantation de l'établissement avant le 27 septembre 2015.

4 mois après dépôt du dossier (complet), sans réponse négative de l'administration, l'Ad'AP est validé (cette disposition tacite ne concerne pas les demandes de dérogation aux normes d'accessibilité des ERP de 1ère et 2ème catégorie).

## Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le Var

		1/01 au 31/01	1/02 au 31/03	1/04 au 31/05	
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - Travaux agricoles - Travaux forestiers - débroussailllements végétaux - végétaux récoltés par organismes ruraux	POSSIBLE <small>sauf si 1 ou 2</small>	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (déclaration en mairie ou imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE <small>sauf si 1 ou 2</small>
		Ecobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)		POSSIBLE <small>sauf si 1 ou 2</small>	
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice		POSSIBLE <small>sauf si 1</small>	

Dans notre beau territoire méditerranéen où les forêts, garrigues et maquis composent nos paysages, une grande vigilance s'impose. Si vous êtes témoins d'un départ de feu téléphonez aussitôt pour prévenir les secours au : 18 ou 112 en précisant la localisation, la cause éventuelle, la nature des dégâts et des risques.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr) (arrêté préfectoral du 16/05/2013).

**POSSIBLE** sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écoduage), pas de foyer sous les arbres, bande de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Episodes de pollution de l'air (voir site Internet : [www.atmopaca.org](http://www.atmopaca.org))

## LA VIE ASSOCIATIVE

### TC TASIE

Les membres du bureau et du comité du TC TASIE vous souhaitent une excellente année 2015.

Sachez que les équipes du TC TASIE, depuis le mois de Septembre, défendent haut et fort les couleurs du Club.

Nous vous rappelons que tous les renseignements touchant le club sont sur le site internet [www.tctasie.fr](http://www.tctasie.fr)





# LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS



REMISE DES PRIX CHALLENGE  
DEPARTEMENTAL

COURSES HORS STADE

L'A.S.L. Les boucles de l'issole et la mairie de Ste Anastasie recevait samedi 13 décembre le Comité du Var d'Athlétisme pour la remise des prix du challenge départemental des courses hors stade.

Ils sont venus nombreux pour recevoir leur prix dont 55% étaient des licenciés en club.

Il fallait avoir fait 7 courses sur les 20 retenues par la commission pour être classé dans toutes les catégories où pour certains il y a eu du suspens jusqu'à la dernière course.

Ce challenge institué depuis 23 ans permet pour certains de se donner un objectif de courses dans l'année en toute convivialité, d'arriver dans les 3 premiers pour d'autres mais c'est aussi promouvoir des courses éloignées de l'aire toulonnaise et appréciées des coureurs.

C'est M. Jacques LEPREUX Président de la CDCHS d'Athlétisme qui remettra les prix en présence de Mme MASSOLO Régine Présidente du Comité du Var qui fera remarquer que les jeunes sont moins représentés comme déjà vu au niveau national il y a plus de licenciés vétérans!

C'est le club S.L.Hospitaliers Toulon cher à Patricia LEPREUX Présidente de l'A.S.L. qui remporte le challenge du nombre ainsi que plusieurs podiums en individuel.

Tous les récompensés se sont retrouvés autour du pot de l'amitié dans l'attente de se retrouver à la Croix valmer le 8 février pour la 1ère course 2015 du challenge

A noter que les boucles de l'issole du 9 août 2015 ont été retenues pour le challenge 2015.

Présidente A.S.L.  
Patricia LEPREUX



L'association JEUXMELEV organise une conférence sur l'auto-guérison et les mondes invisibles le samedi 14 février 2015 à 14h30 à la maison de Garéoult.

La Présidente, Francine CLERC

Dans la perspective de la création d'une association pour « la sauvegarde, la conservation de la mémoire et du patrimoine » de Ste-Anastasie, il est proposé une réunion d'information le mercredi 4 février 2015 à 17h30 dans la salle du conseil de l'ancienne mairie.

Nous comptons sur votre présence pour connaître vos attentes, écouter vos propositions et réfléchir ensemble sur le contenu et les orientations que prendra notre association.



Olivier HOFFMANN,  
Jean-Marie ROY et  
Patrick CHAUSSIN



## CLUB DES CIGALES

### REVISION DU CODE DE LA ROUTE

La session de révision du code de la route se tiendra le **VENDREDI 6 Février 2015** salle polyvalente - de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30  
Session gratuite pour les adhérents des « Cigales » : participation de 8 € pour les non adhérents  
Inscriptions au 04.94.72.21.98 (répondeur) avant le 30 janvier 2015

### DANSES TRADITIONNELLES :

Au son de la vielle à roue, tambourin, galoubet, guimbarde, accordéon...les danseurs s'exercent dans la polka, la masurca... et autre danse folklorique tous les jeudis à partir de 19h salle polyvalente.



**SORTIES : Jeudi 26 février 2015 à 14h30 : Zénith de Toulon «RENDEZ-VOUS AVEC LES STARS»**  
Prix par personne sur la base de 40 personnes : **59 €** ( transport compris) – Inscription et renseignements au 06.60.81.61.85

La Présidente, Rose-Marie CHRIST



## LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**Mercredi 4 février :**

Réunion d'information création d'une association à 17h30 ancienne mairie

**Vendredi 6 février :** Révision Code de la Route Club des Cigales de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 salle polyvalente

**Samedi 7 février :**

AG Souvenir Français + Anciens Combattants de l'Issolle à 14h salle polyvalente

**Dimanche 15 février :**

Loto les copains d'André à 14h salle polyvalente

**Vendredi 6 mars :**

AG les randonneurs à 17h salle polyvalente

### L'Atelier Nid d'Abeille

Corinne Boniface vous propose

**Cours de couture**  
tous niveaux

étude personnalisée

Renseignements à l'atelier

04.94.72.20.92 /

06.74.88.35.12



EURL JP MENUISERIE

METALLERIE INTERIEUR - EXTERIEUR

INSTALLATION COULISSE

MENUISERIE PVC ALU - PORTES DE GARAGE

CLOISONS SECHES, PORTES, PARQUETS,

LAMBRIS..... DEVIS GRATUIT

288 Chemin De Cambré

83136 SAINTE ANASTASIE SUR IEDOLE

TEL: 06 22 42 18 72  
jerome.patin@orange.fr

Messages Bien être

Delphine Roca

KIRA 411

06 74 88 35 12

04 94 72 20 92

### Petites annonces :

A louer t4 avec terrasse sur Ste Anastasie 70m2 + terrasse 22 m2 plein sud - Maison atypique (escaliers) 3 chambres - salle d'eau avec douche italienne - Cuisine demi-équipée  
Tel : 06.24.81.71.54

Cherche en centre ville à Ste Anastasie, un logement de type T1 à T2, en rez-de-chaussée et de plain-pied, disponible à partir du 01/07/2015.  
Tél : 06.52.20.72.97

Je vous propose de vous accompagner faire vos courses les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.  
Tel : 06.20.52.36.10

Femme sérieuse avec références propose ses services pour le repassage et le ménage quelques heures par semaine, y compris en remplacement pendant les vacances. Tel : 04.94.78.28.91  
Port : 06.73.56.36.60 demandez Michèle

Maman d'une petite fille habitant à Ste-Anastasie, avec expérience, propose ses services (garde d'enfant et heure de ménage) semaine et week-end. Tel : 06.37.68.75.36

A vendre 180 litres de fuel domestique (dans 9 bidons de 20 litres) Prix : 20 €  
Tel : 06.25.80.37.83 ou 06.01.76.22.36

### Les poètes de Ste-Anastasie

Un larcin

Fripouille, la chatte maline,  
Regarde d'un œil en apparence  
Indifférent les restes de lapine  
Qu'elle renifle... en toute innocence...

Un moment d'inattention...  
La chatte noire au museau gourmand  
S'empare avec précaution  
Du lapin rôti. Furtivement  
Elle l'emporte avec l'intention  
De le savourer en se cachant.

Où l'emporte-t-elle ?  
Dans son assiette, au garage...  
Là elle est bien chez elle...  
Pas de cris, pas de tapage

Autour du larcin.  
Comme il est fameux ce lapin !

Jeannette Carrière

### Le carnet de Sainte-Anastasie

#### Naissance :

Christine et Olivier HOFFMANN sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite-fille Leïa née le 13 janvier 2015 à Porto-Vecchio.

#### Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Madame Claude REARD survenu le 23 décembre 2014, le décès de Monsieur Gabriel LEPLAT survenu le 4 janvier 2015 et le décès de Monsieur Marc COURMES survenu le 5 janvier 2015.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

#### Remerciements :

\* Mme Olina AILLAUD a été très touchée par les marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de Monsieur Serge AILLAUD et vous remercie sincèrement.

\* Par vos marques d'affection et d'amitié dans les moments douloureux qui sont les nôtres après le décès de Bernard BOUSSAGUET, vous avez su nous témoigner un grand réconfort. Les familles BOUSSAGUET, BERTOLINI, PIRO vous remercient très chaleureusement.



\* Mme COURMES Julianne remercie les personnes s'étant manifestées pour l'enterrement de M. COURMES Marc.